

Le personnel scolaire des collèges est uni pour « Négociier pour le Mieux »

Les 9 et 10 avril, des délégués des 24 sections locales SEFPO, représentant le personnel scolaire des collèges, se sont réunis pour une réunion sur l'établissement des revendications finales. Lors de cette réunion, ils ont approuvé et classé 17 revendications pour que l'équipe de négociation élue des CAAT-A négocie avec le Conseil des employeurs des collèges cet été.

« Ces revendications représentent les changements évidents que le personnel scolaire sait nécessaires pour s'assurer que les collèges demeurent positionnés pour stimuler la reprise économique de notre province. Le personnel scolaire, tant à temps plein qu'à contrat, est uni aux questions d'équité pour tous les professeurs et à une formation collégiale qui fournit aux étudiants des bases solides. Nous acceptons avec plaisir notre responsabilité de négocier pour un meilleur système et un avenir meilleur pour tous », a déclaré JP Hornick, présidente de l'équipe de négociation du personnel scolaire.

La réunion a débuté par les présentations du président du SEFPO, Warren « Smokey » Thomas, et du premier vice-président et trésorier Eddy Almeida, qui ont offert le plein appui du SEFPO au processus de négociation et à l'équipe de négociation.

Megan Park, agente principale des campagnes au SEFPO, a également fait une présentation à la réunion sur le thème de cette ronde : « Négociier pour le mieux ». Les délégués et les observateurs ont facilement répondu à ce thème, notant que négocier pour le mieux comprenait des efforts pour des améliorations à la table de négociation pour nos membres, nos étudiants et la province. Un certain nombre d'entre eux ont également dit qu'il reflétait l'importance de s'efforcer d'accroître l'équité et la justice sociale par le biais du processus de négociation.

« Il était clair que les délégués et les observateurs se concentraient sur négocier pour le mieux, ce qui était mieux pour le personnel; mieux pour les étudiants; mieux pour tout le monde »,

PERSONNEL SCOLAIRE DES COLLÈGES

MISE À JOUR

a déclaré Shawn Pentecost, membre de l'équipe de négociation. « Le ton général était positif, un dialogue passionné. »

À la fin de la réunion, les délégués avaient approuvé des revendications qui comprenaient bon nombre des 338 revendications qui provenaient des 24 réunions locales pour l'établissement des revendications. Les revendications finales que l'équipe de négociation a maintenant été chargée de négocier comprennent le renforcement du langage de la convention collective autour du travail effectué par le personnel scolaire à charge partielle et les conditions de travail de celui-ci, la reconnaissance des changements apportés à la charge de travail de tous les professeurs – y compris les conseillers et les bibliothécaires, la création d'un meilleur équilibre et d'une plus grande équité dans la dotation dans les collèges, et l'établissement de rôles significatifs pour le personnel scolaire dans la prise de décisions académiques.

« C'est ce que l'Employeur avait tenté d'empêcher », a déclaré Jonathan Singer, vice-président de l'équipe de négociation. « Notre refus de l'offre prématurée de l'Employeur a fait en sorte que les membres de notre syndicat ont la chance de décider nos priorités de négociation, en réponse aux besoins du personnel scolaire et des étudiants. »

Une grande partie du dialogue de la réunion reflétait un effort minutieux de la part des participants d'équilibrer les

Lutter pour la transparence à la table de négociation

Notamment, l'idée la plus populaire de la réunion de deux jours n'était pas une revendication de négociation, mais plutôt une proposition visant à permettre à l'équipe de négociation d'inviter les présidents locaux et les membres du comité consultatif de négociation de chaque section locale à observer le processus réel de négociation avec l'employeur à la table de négociation.

Il s'agissait de la seule proposition de la réunion à être adoptée à l'unanimité, chaque délégué présent votant en sa faveur.

« Je suis incroyablement excitée par l'enthousiasme des délégués pour une table de négociation plus transparente », a déclaré JP Hornick. « Cette proposition adoptée par les délégués signifie une plus grande transparence autour du processus de négociation et tient le CEC responsable de ce qu'ils disent à la table. Cela aidera absolument à renforcer l'engagement, la capacité et la solidarité des membres.

PERSONNEL SCOLAIRE DES COLLÈGES

MISE À JOUR

revendications « globales » (comme la charge de travail ou les avantages sociaux) qui profiteraient à tout le personnel scolaire (à temps plein et à charge partielle, professeurs, instructeurs, conseillers et bibliothécaires), avec des revendications qui reconnaissent la nécessité d'améliorer la convention collective

pour des groupes de professeurs particuliers, y compris des professeurs contractuels, des conseillers, des bibliothécaires et des coordonnateurs.

Les revendications finales approuvées répondent à la charge de travail particulière et aux besoins en dotation des conseillers et des bibliothécaires

Mieux pour le personnel scolaire à charge partielle

Une grande partie de la discussion tout au long de la réunion portait sur le fait de s'assurer que les besoins des professeurs à charge partielle se reflétaient dans les revendications et dans la compréhension de ces revendications par l'équipe de négociation.

À cette fin, 16 des 17 revendications finales approuvées s'appliquent directement à l'amélioration des conditions pour les professeurs à charge partielle. Pris dans leur ensemble, ils donnent à l'équipe de négociation le mandat de s'attaquer à l'abus systémique des professeurs à charge partielle en négociant des améliorations à la charge partielle, à la sécurité d'emploi, aux avantages sociaux, au langage d'ancienneté et à la transparence entourant l'embauche.

À l'échelle du système, les revendications globales en matière de propriété intellectuelle visent à améliorer la sécurité des emplois du personnel scolaire à charge partielle en renforçant le langage entourant leurs droits d'auteur pour les matériaux qu'ils produisent dans le cadre de leur emploi.

De même, les revendications approuvées chercheraient à résoudre les problèmes touchant les professeurs contractuels individuels, avec une plus grande protection pour le membre du personnel scolaire. Les exigences en matière d'équité reflètent la mesure dans laquelle les groupes à la recherche d'équité sont représentés de façon disproportionnée parmi les professeurs contractuels, et la mesure dans laquelle la recherche de l'équité dans le système collégial exige le traitement équitable des professeurs contractuels.

PERSONNEL SCOLAIRE DES COLLÈGES

MISE À JOUR

Mieux pour les conseillers et les bibliothécaires

Les besoins particuliers des conseillers et des bibliothécaires ont été soulignés dans le sondage mené en janvier à l'échelle de la province et réitérés lors des réunions locales de revendications. À la suite de cette contribution des membres et de leurs délégués, les revendications ont été conçues pour englober les besoins de ces membres.

Des 17 revendications qui ont été adoptées lors de la dernière réunion de demande, 13 s'appliquent aux besoins personnels et professionnels des conseillers, des bibliothécaires et des étudiants qu'ils desservent.

Les revendications qui ont été adoptées permettent à l'équipe de négociation de répondre à ces besoins à la table de négociation et de négocier des améliorations à la mesure précise de la charge de travail réelle, au pouvoir décisionnel sur son travail et à l'accès à un système de règlement des différends pour les différends liés à la charge de travail.

Pour s'assurer que les étudiants ont accès au travail essentiel effectué par les conseillers et les bibliothécaires, les délégués ont également fait passer une demande pour que l'équipe de négociation négocie des effectifs minimaux de ces catégories dans chaque collège.

dans le contexte actuel en ligne, ainsi qu'aux besoins urgents de nos étudiants pour ces travailleurs dans chaque collège.

De plus, Julie Stewart (L110), membre à charge partielle siégeant au Comité consultatif sur la négociation, a souligné l'attention accordée aux questions de charge partielle : « Les membres à charge partielle ont eu du temps et de l'attention sur le plancher, et ont reçu l'appui de nombreux délégués à temps

plein. Les besoins des membres à charge partielle sont aussi certainement dans bon nombre des revendications qui ont été adoptées, et l'équipe de négociation a clairement indiqué qu'il s'agissait d'une priorité.

Cet accent est lié à la préoccupation plus large pour l'équité et la justice sociale qui a été reflétée à la fois par les conférenciers et les membres de l'équipe de négociation. « L'équité et la justice

PERSONNEL SCOLAIRE DES COLLÈGES

MISE À JOUR

sociale forment la lentille par laquelle nous voyons toutes ces revendications, et chacune de ces revendications est un élément crucial de notre écosystème de négociation », a déclaré J.P. Hornick.

« La nécessité de s'attaquer aux iniquités dans les conditions de travail des professeurs à charge partielle était évidente », a déclaré Rebecca Ward, membre de l'équipe de négociation. « La nécessité de se pencher sur les conditions de travail auxquelles sont confrontés les professeurs racialisés a également été mise en évidence, ainsi que la nécessité de veiller à ce que les problèmes uniques d'iniquité dans les petits collèges du Nord se classent également au sommet. Il s'agissait d'un processus passionné et robuste qui comprenait des défis contre le privilège et le pouvoir. On ne saurait trop dire la détermination et l'engagement de nos membres. Nous sommes plus forts à cause de cela. »

Étapes de la négociation

Du 20 au 21 novembre 2020

- Conférence de prénégociations; élection de l'équipe de négociation

Janvier 2021

- Sondage de négociation auprès des membres à l'échelle de la province (avec 4 471 répondants)

Du 3 février au 12 mars 2021

- Réunions locales d'établissement des revendications dans les 24 sections locales des CAAT-A

Le 16 février 2021

- Le Conseil des employeurs des collèges envoie au SEFPO une offre de prolongation sans amélioration des questions fondamentales

Du 9 au 10 avril 2021

- Dernière réunion d'établissement de la demande avec les délégués des 24 sections locales des CAAT-A

Mai - juin 2021

- L'équipe de négociation rédige les modifications à la convention collective en fonction des revendications approuvées

Le 2 juillet 2021

- La première date à laquelle l'une ou l'autre des parties peut donner un avis d'intention de négocier

Juillet - août 2021

- Période probable pour la poursuite des négociations

Le 30 septembre 2021

- Expiration de la convention collective actuelle

Octobre 2021

- Première période au cours de laquelle une grève ou un lock-out pourrait être appelé

Un aperçu général des revendications approuvées

Négocier de meilleures conditions de travail pour tous

- Assurer que toute la charge de travail du personnel scolaire est mesurée, enregistrée et compensée avec exactitude
- Assurer que les mesures de la charge de travail du personnel scolaire reflètent les changements actuels dans notre profession, y compris les besoins des étudiants et les modes de prestation
- Améliorer les salaires et les avantages sociaux, y compris les implants dentaires et le cannabis médical
- Renforcer le langage autour du rôle et de la charge de travail des coordonnateurs
- Renforcer la capacité du personnel scolaire de choisir de s'engager dans des possibilités d'emploi à l'extérieur du collège, ce qui appuie la recherche, l'actualité et l'expertise de l'industrie

Négocier pour un meilleur système collégial

- Créer des structures de gouvernance partagée pour assurer un rôle significatif du personnel scolaire dans la prise de décisions académiques
- Établir que tous les matériaux produits au cours de l'emploi demeurent la propriété du personnel scolaire; reconnaître que toutes les performances éducatives par le personnel scolaire au cours de l'emploi demeurent leur propriété
- Renforcer le pouvoir décisionnel sur le matériel didactique et les modes d'évaluation
- Assurer que toutes tâches académiques sont exécutées par du personnel scolaire qui sont des employés de ce collège
- Assurer un équilibre responsable entre le personnel scolaire à temps plein et le personnel scolaire qui n'est pas à temps plein dans chaque collège
- Renforcer le langage pour prévenir l'intimidation, le harcèlement et le racisme et de fournir des mécanismes de surveillance et de redevabilité

PERSONNEL SCOLAIRE DES COLLÈGES

MISE À JOUR

- Améliorer l'efficacité, la justesse, l'équité et la sensibilité culturelle dans les processus de règlement des différends
- Renforcer le langage pour assurer l'équité, la diversité et l'inclusion des groupes qui recherchent l'équité dans l'embauche, le maintien en poste, l'avancement, la charge de travail et la rémunération

Négocier pour le personnel scolaire à charge partielle

- Assurer que tout le travail effectué par le personnel scolaire à charge partielle est reconnu de façon appropriée et équitable, enregistré et rémunéré, y compris le travail effectué en dehors de la période du contrat
- Améliorer la dotation en personnel à charge partielle et leur sécurité d'emploi

Négocier pour les conseillers

- Établir des effectifs minimaux de conseillers à temps plein pour chaque collège

Négocier pour les bibliothécaires

- Établir des effectifs minimaux de bibliothécaires à temps plein pour chaque collège

Solidairement,

JP Hornick, présidente, L556
Jonathan Singer, vice-président, L560
Michelle Arbour, L125
Kathleen Flynn, L354

Shawn Pentecost, L415
Ravi Ramkissoonsingh, L242
Rebecca Ward, L732

Pour communiquer avec l'équipe de négociation du personnel scolaire des CAAT, veuillez envoyer votre courriel à : bargaining2021@gmail.com

Retrouvez-nous sur Facebook : www.facebook.com/OntarioCollegeFaculty.

Suivez-nous sur Twitter : [@CAATfaculty](https://twitter.com/CAATfaculty)

